Rapport du Comité consultatif en matière d'affaires francophones présenté au gouvernement de la Saskatchewan





Mai 2021
Santé publique et situations d'urgence

Lettre d'accompagnement

M. Todd Goudy Secrétaire législatif responsable des affaires francophones

Pour faire suite à la rencontre du Comité consultatif en matière d'affaires francophones tenue le 11 septembre 2020, j'ai le plaisir de déposer le présent rapport pour votre examen.

À cette occasion, nous avons rencontré des représentants de l'Autorité de la Saskatchewan, de l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan et d'organismes de la communauté francophone afin de discuter de l'accès aux services en langue française dans le secteur de la santé publique et en situation d'urgence.

Au nom des membres du Comité, je suis heureux de vous présenter le présent rapport. Les recommandations dans ce document visent à guider le gouvernement et les organismes publics dans l'élaboration et la prestation de services en langue française, services qui aideraient à améliorer les résultats en matière de santé et de sécurité de la population francophone.

Cordialement,

Michel Dubé

Président, Comité consultatif en matière d'affaires francophones

Mai 2021

Table des matières

Résumé	1
Mandat du Comité consultatif	1
Contexte	2
Santé publique	2
Collaborer	3
Population vulnérable	3
Situations d'urgence	4
Conclusion	5
Comité consultatif en matière d'affaires franconhones — Liste des membres	6

Résumé

La pandémie actuelle de COVID-19 a mis en lumière l'importance des communications dans les deux langues officielles dans le cadre des services de santé publique et de nos interventions en situation d'urgence.

La Saskatchewan n'a pas d'obligations légales d'offrir des services dans les deux langues officielles dans ces situations. Toutefois, lorsqu'on considère les situations de santé et de sécurité personnelle, la priorité devait être d'atteindre le plus grand nombre de personnes possible et de s'assurer que les messages provenant des autorités sont compris.

Le Comité consultatif reconnaît les efforts du ministère de la Santé et de l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan en ce qui concerne l'offre des services en français et les recommandations dans le présent rapport visent à bâtir sur les acquis du travail qui est actuellement accompli.

Recommandations

- 1. Que l'Autorité de la Saskatchewan identifie les employés pouvant offrir des services en français.
- 2. Que l'Autorité de la Saskatchewan renforce et officialise ses relations avec le Réseau santé en français de la Saskatchewan afin de trouver des moyens d'améliorer les services en français.
- 3. Que le ministre de la Santé mentale et de dépendances, des Aînés et de la Santé en milieux ruraux et éloignés bâtisse une relation soutenue avec la Fédération des aînés fransaskois.
- 4. Que l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan diffuse dans les deux langues officielles, sur son application SaskAlerts, les alertes bilingues en matière de santé publique transmises par le gouvernement fédéral.
- 5. Que l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan examine la faisabilité de diffuser les alertes provinciales dans les deux langues officielles.

Mandat du Comité consultatif

En 2003, le gouvernement de la Saskatchewan a adopté sa Politique de services en langue française. Par cette politique, le gouvernement de la Saskatchewan s'est engagé à « améliorer les services offerts à la communauté francophone de la Saskatchewan afin d'appuyer le développement et la vitalité de cette communauté »¹.

La Politique s'articule autour de trois domaines :

- 1. Communication;
- 2. Développement et prestation de services;
- 3. Consultation.

Le Comité consultatif en matière d'affaires francophones a comme mandat de conseiller le secrétaire législatif responsable des affaires francophones par l'examen et l'analyse de programmes et politiques afin d'encadrer la mise en œuvre de la Politique de services en langue française de la Saskatchewan.

¹ Politique de services en langue française du gouvernement de la Saskatchewan

Contexte

Le 11 septembre 2020, le Comité consultatif en matière d'affaires francophones a rencontré de hauts fonctionnaires du ministère de la Santé, de l'Autorité de la santé de la Saskatchewan (SHA) et de l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan (SPSA) ainsi que des représentants d'organismes francophones en vue de cibler des mesures pouvant être prises pour améliorer la prestation de services en langue française dans le secteur de la santé publique et en situation d'urgence.

Les urgences en matière de santé et de sécurité publiques sont inévitables. Le public compte sur les autorités d'être vigilants et de rapidement mettre en place des mesures. Le ministère de la Santé, la SHA et la SPSA s'emploient activement à la planification en cas d'urgences afin de protéger les citoyens de la Saskatchewan. Leurs plans explorent toutes les possibilités afin de s'assurer de satisfaire aux besoins de la population. Ces plans devraient inclure des exigences linguistiques pour que « ... les langues officielles ne soient plus une considération de second ordre pendant les situations d'urgence, mais qu'elles fassent partie intégrante de la gestion de crise »².

Santé publique

Dans un communiqué de presse en octobre 2015, le PDG de la SHA, M. Scott Livingstone, a déclaré « la force de nos citoyens va permettre la transformation au sein de l'Autorité de la santé de la Saskatchewan » [traduction]. Cela dit, l'offre de services en français au public nécessite la présence d'employés en mesure d'offrir ces services.

En juin 2012, le Comité consultatif a formulé la recommandation suivante : « Que les ministères, sociétés d'État et autres organismes gouvernementaux, de manière volontaire, identifient les employés parlant français dans la fonction publique ». Le gouvernement de la Saskatchewan effectue maintenant un sondage biennal de tous ses employés en vue de mieux comprendre la capacité linguistique dans la fonction publique. Ce sondage a permis d'identifier, à ce jour, plus de 250 fonctionnaires en mesure de communiquer en français, dans l'ensemble de la province. Cette information est transmise à tous les ministères, sociétés d'État et organismes gouvernementaux et ce sont eux qui décident la façon de procéder lorsqu'ils reçoivent des demandes en français.

Affichée en ligne, cette liste est également à la disposition du public. Il y a actuellement 121 points de service au sein du gouvernement où des services peuvent être offerts en français.

Le Comité consultatif est d'avis que la SHA pourrait procéder de la même façon pour ses employés partout dans la province. La SHA embauche plus 40 000 employés. Si 2 p. 100 de ces employés, soit l'équivalent au pourcentage de francophones dans notre province, étaient en mesure d'offrir des services en français, il y aurait 800 employés qui seraient en mesure d'aider à rendre les interactions des francophones avec le système de santé moins stressantes et bouleversantes. Cela pourrait améliorer les résultats pour ces citoyens.

Le Comité consultatif est heureux de constater que la SHA prend des mesures en ce sens dans le cadre d'un projet sur le renforcement des capacités. Intitulé *Building Capacity*, ce projet est financé par le gouvernement fédéral. Une fois que la SHA aura identifié les capacités linguistiques de son personnel et où des services en français peuvent être offerts, les employés recevront une formation sur la façon de mettre en œuvre l'offre active de services en français.

Recommandation 1

Que l'Autorité de la Saskatchewan identifie les employés pouvant offrir des services en français.

Collaborer

Le Comité consultatif est heureux des initiatives susmentionnées. Toutefois, il est d'avis que ce serait avantageux à la SHA d'établir des relations officielles avec l'organisme francophone provincial qui se concentre sur les soins de santé en français, le Réseau santé en français de la Saskatchewan (RSFS).

En décembre 2017, quand la loi a été proclamée pour créer l'Autorité de la Saskatchewan, le gouvernement déclarait que maintenir la participation communautaire et les relations à l'échelle locale était une priorité pour cette Autorité.

Des ententes qui ont officialisé les relations entre la SHA et les organismes des Premières Nations et des Métis ont été signées. Les parties se sont engagées à travailler ensemble pour cerner les priorités communes et identifier les programmes en cours d'élaboration qui reflètent le besoin de mieux comprendre et de s'adapter aux croyances culturelles et spirituelles.

La population francophone reconnaît aussi ce besoin d'une meilleure compréhension et de mesures d'adaptation, mais dans son cas il s'agit d'adaptations linguistiques. Une telle collaboration permettrait l'échange de meilleures pratiques, voire d'idées novatrices et de collaborations visant à soutenir le développement et la prestation des services en français dans le secteur de la santé publique.

Recommandation 2

Que l'Autorité de la Saskatchewan renforce et officialise ses relations avec le Réseau santé en français de la Saskatchewan afin de trouver des moyens d'améliorer les services en français.

Population vulnérable

Selon le Recensement de 2016, 170 425 personnes en Saskatchewan sont âgées de plus de 65 ans, ce qui représente 15,5 p. 100 de l'ensemble de la population. Le nombre de francophones âgés de plus de 65 ans correspond à 33,7 p. 100, soit le double de ce pourcentage.

En 2019, l'organisme Saskatchewan Seniors Mechanism (SSM) a publié un rapport intitulé, *Strategizing for Positive Aging in Saskatchewan*. Le SSM est un organisme provincial qui regroupe les organismes d'aînés en Saskatchewan ayant une vision commune d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées dans la province. La Fédération des aînés fransaskois (FAF) en est membre. L'accès aux soins de santé primaires dans leur collectivité, l'accès en temps opportun à des spécialistes de la santé et aux interventions ainsi que l'abordabilité de tous les aspects des soins de santé, y compris les médicaments d'ordonnance, sont parmi les plus importantes préoccupations.

Les aînés francophones ont une préoccupation supplémentaire. Les recherches ont démontré qu'au fur et à mesure que les personnes bilingues vieillissent, elles commencent à perdre l'habileté à communiquer dans leur langue seconde. Les docteures Magda Stroinska et Vikki Cecchetto de l'Université McMaster ont constaté que « ... les personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, et qui l'ont utilisé avec compétence à l'âge adulte, commencent à perdre des éléments de la langue dans leurs années de vieillesse et reviennent de plus en plus à leur langue maternelle »³ [traduction].

La population de la Saskatchewan est censée croître au cours des 25 prochaines années. Selon les projections, la population âgée de 65 ans et plus est prévue d'atteindre 23 p. 100 de l'ensemble de la population d'ici 2038 (Statistique Canada, Recensement de 2016). Une planification à long terme est nécessaire pour répondre aux besoins qui seront engendrés par cette tendance, dont les besoins de santé et sécurité publiques.

Le SSM et ses membres sont d'avis qu'une structure gouvernementale est nécessaire pour résoudre les questions qui touchent les aînés à l'échelle de la province et les politiques devraient tenir compte des observations des personnes qui sont le plus concernées ⁴ [traduction].

Le Comité consultatif reconnaît que le gouvernement a maintenant un ministre responsable des Aînés. La population francophone craint que ses préoccupations n'aient pas encore été entendues et, tout comme le SSM, souhaite pouvoir participer à la planification de programmes et services qui seront élaborés pour répondre à ses besoins.

Recommandation 3

Que le ministre de la Santé mentale et de dépendances, des Aînés et de la Santé en milieux ruraux et éloignés bâtisse une relation soutenue avec la Fédération des aînés fransaskois.

Situations d'urgence

Dans son rapport annuel 2019-2020, le commissaire aux langues officielles a déclaré que s'il y a un domaine où le respect des langues officielles devrait être de rigueur, c'est bien dans le secteur de la sécurité publique. Il recommande au premier ministre « d'encourager les provinces et les territoires concernés à déterminer les causes des manquements répétés au droit à la sécurité et d'examiner les avenues de collaboration possibles » afin de ne pas mettre en jeu la sécurité du public.

SaskAlert est le programme d'alertes d'urgence au public du gouvernement de la Saskatchewan qui permet de transmettre, en temps réel, des renseignements essentiels en situation d'urgence, afin que les citoyens puissent prendre des mesures pour se protéger ainsi que leur famille et leurs biens. Les Canadiens n'ont pas l'option de renoncer au système d'alerte d'urgence qui émet des avertissements relatifs aux conditions météorologiques extrêmes, aux feux de forêt, aux urgences civiles et autres dangers.

³ https://dailynews.mcmaster.ca/articles/researchers-study-second-language-loss-in-elderly/

⁴ https://skseniorsmechanism.ca/wp-content/uploads/2019/11/Executive-Summary-2-low-resolution-for-website.pdf

Les alertes peuvent être émises par Environnement et Changement climatique Canada, les ministères, sociétés d'État ou organismes du gouvernement de la Saskatchewan ainsi que les autorités locales participantes.

Il y a plus d'un an au moment de l'essai du système d'alerte d'urgence dans l'ensemble du pays, les citoyens ont reçu des messages au son fort sur leur téléphone intelligent. Bien que cet essai avait été annoncé longtemps à l'avance, certains citoyens ont signalé que le système d'alerte d'urgence leur a fait peur ou leur a causé un stress, de l'anxiété ou encore un sentiment de détresse. Recevoir de l'information dans une langue seconde peut ajouter à la confusion. Il est important de comprendre la différence entre l'utilisation d'une langue seconde dans notre vie de tous les jours et son utilisation quand nous sommes malades, blessés ou effrayés.

Comme priorité, le gouvernement devrait mettre tout en œuvre pour communiquer le message au plus grand nombre de personnes possible et s'assurer qu'elles vont le comprendre.

Recommandation 4

Que l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan diffuse dans les deux langues officielles, sur son application SaskAlerts, les alertes bilingues en matière de santé publique transmises par le gouvernement fédéral.

Recommandation 5

Que l'Agence de sécurité publique de la Saskatchewan examine la faisabilité de diffuser les alertes provinciales dans les deux langues officielles.

Conclusion

En conclusion, le Comité consultatif a été encouragé par la participation du ministère et des organismes. La discussion portant sur les meilleures pratiques et les obstacles communs à surmonter a été fructueuse. Le Comité consultatif a également été encouragé par les plans déjà initiés par la SHA et l'ouverture de la SPSA à l'égard des recherches concernant différentes options. Comme nous l'avons mentionné cidessus, les urgences en matière de santé et de sécurité publiques sont inévitables. C'est grâce à la collaboration que des solutions seront trouvées pour s'assurer que les francophones dans la province comprennent l'information qui leur est communiquée et ce que l'on attend d'eux. Ainsi, cela améliorera les résultats pour tout le monde.

Comité consultatif en matière d'affaires francophones - Liste des membres

Lors de la rencontre du 11 septembre 2020, le Comité consultatif était composé des membres suivants :

Michel Dubé (président), Prince Albert

Originaire de Duck Lake, en Saskatchewan, monsieur Dubé œuvre dans la communauté fransaskoise depuis longtemps, particulièrement dans les secteurs de l'éducation et du développement communautaire. Il a été membre élu de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) de 1999 et 2010. Tout d'abord élu député communautaire représentant le district de Prince Albert, il a ensuite été président de l'ACF de 2006 à 2010.

M. Dubé a déjà été journaliste, expert-conseil ainsi qu'entrepreneur. Il a été propriétaire de plusieurs entreprises, dont une ferme maraîchère et une pourvoirie de pêche. Il est maintenant propriétaire d'un petit magasin de produits locaux et exploite une ferme de bisons au nord de Prince Albert.

Élizabeth Perreault, Bellevue

Élizabeth Perreault et son mari sont propriétaires exploitants d'une ferme près de Bellevue. Mme Perreault a fait du bénévolat au sein de nombreux organismes dans sa communauté, dont l'association francophone locale et l'école francophone de sa région. Elle a représenté la région scolaire de l'école St-Isidore (Bellevue) au Conseil scolaire fransaskois depuis 2008.

Joanne Perreault, Hoey

Mme Joanne Perreault a œuvré pendant plus de dix ans à l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF), dont plusieurs années comme directrice adjointe. Œuvrant toujours dans la communauté fransaskoise, Mme Perreault vit à Hoey où elle travaille à son propre compte en offrant des services de consultation et de coordination.

Roger Gauthier, Saskatoon

En Saskatchewan depuis quarante ans, monsieur Gauthier s'est engagé activement dans la communauté fransaskoise en tant que professionnel, mais aussi en tant que bénévole, et ce, à l'échelle locale, provinciale et nationale dans de multiples secteurs d'activités : communication, économie, développement communautaire, développement culturel et artistique, éducation, engagement parental et petite enfance. Au cours des sept dernières années, cet engagement s'est plus particulièrement concentré sur la question de l'amélioration de l'accès aux services de santé en français, grâce à son rôle au sein du Réseau Santé en français.

Janice Murphy, Regina

Résidente de la Saskatchewan depuis presque vingt ans, Janice a d'abord travaillé au Collège Mathieu offrant, entre autres, des formations en informatique aux femmes francophones de la province. Elle a œuvré en tant que bénévole auprès de diverses associations fransaskoises, notamment la Fédération provinciale des Fransaskoises (FPF), l'Association communautaire fransaskoise de Gravelbourg (ACFG) et l'Association canadienne-française de Regina. Elle a fondé une famille avec son conjoint originaire de la Côte d'Ivoire, ce qui lui a permis de connaître l'éducation française de la garderie à la 12e année, ainsi que de mieux comprendre les défis et les succès des nouveaux arrivants de langue française. Elle travaille actuellement comme partenaire principale aux ressources humaines à la société d'État Financement agricole Canada (FAC).

Denis Simard, Regina

Denis Simard est actif dans la Francophonie canadienne depuis bon nombre d'années. Diplômé du Collège Mathieu, à Gravelbourg, Denis a été, par le passé, directeur général de l'Association jeunesse fransaskoise et de l'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF). Citoyen fransaskois engagé, il a œuvré au sein du Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique, de la Commission culturelle fransaskoise (maintenant nommé Conseil culturel fransaskois) et du Centre culturel Maillard. Il a été élu président de l'ACF en 2018.

Jolanta Bird, Saskatoon

Jolanta Bird est une étudiante, entrepreneuse et membre active dans ses communautés. En tant que femme autochtone, elle s'assure d'apprendre les traditions des Premières Nations, notamment par son implication dans la compagnie Gordon Tootoosis Nikaniwin Theatre. Elle a fait ses études secondaires à l'école Valois de Prince Albert, où elle a été présidente de la cité étudiante durant deux ans. Elle est active dans la communauté francophone comme vice-présidente de l'Association jeunesse fransaskoise (AJF). Elle a participé à la conférence marquant le cinquantième anniversaire de la Loi sur les langues officielles en tant que membre du conseil d'administration de l'AJF. Elle étudie actuellement en administration des affaires à l'Université de la Saskatchewan. Elle compte poursuivre ses études en droit.